

PRÉVENTION JEUNES (TPJ-MSA)



La MSA se mobilise pour préparer les futurs professionnels agricoles à exercer leur métier tout en préservant leur santé et leur sécurité. Les Trophées Prévention Jeunes (TPJ) sont organisés tous les 2 ans au niveau local par les caisses de MSA.

Intégrer la prévention en établissement scolaire

Un concours innovant pour les jeunes

Chargée de la protection de la santé du monde agricole, la MSA gère notamment la prévention des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés et exploitants agricoles. La MSA souhaite intégrer la prévention des risques professionnels dans la formation scolaire initiale des jeunes.

Grâce aux TPJ, la MSA implique, de manière originale et constructive, ces futurs professionnels et sensibilisent enseignants et chefs d'établissements scolaires agricoles à l'intégration de la prévention dans leur projet pédagogique.

Les TPJ en pratique

Qui peut participer ?

Les étudiants de l'enseignement agricole, issus d'une même classe, peuvent constituer une équipe de 12 personnes maximum.

Sur quelles thématiques ?

Les projets devront porter sur une ou plusieurs thématiques :

- Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Les risques psychosociaux
- Le risque chimique (phytosanitaire, CMR...)
- Les risques liés aux animaux et zoonoses
- Les risques liés aux équipements de travail agricoles
- Les très petites entreprises agricoles

Quels projets attendus ?

Chaque projet concourra dans 1 des 4 catégories suivantes :

- Catégorie "message de prévention" (4ème, 3ème, 2nde)
- Catégorie "message de prévention" (1ère, terminale, BTS)
- Catégorie "innovation technique" (4ème, 3ème, 2nde)
- Catégorie "innovation technique" (1ère, terminale, BTS)

Les formes de présentation des projets sont libres : exposés, photos, affiches, CD-Rom, jeux, sketches, montages vidéo, réalisations de prototypes, ...

Dans la conception de leur projet, les jeunes pourront échanger avec un conseiller en prévention MSA.

Quelles récompenses ?

Le jury est composé de professionnels en prévention des risques professionnels, il récompense les meilleurs projets par des prix allant de 800 à 2 000 euros.

La Journée Prévention Jeunes (JPJ)

Les vainqueurs de chacune des catégories sont invités à la finale nationale lors de la Journée Prévention Jeunes (JPJ), organisée à Paris.

Lors de cette journée, les 6 meilleurs projets nationaux seront élus :

- 2 gagnants (selon la catégorie d'âge) dans la catégorie "message de prévention"
- 2 gagnants (selon la catégorie d'âge) dans la catégorie "innovation technique"
- 2 prix coup de cœur

Cette journée sera également l'occasion pour les équipes de jeunes de participer à des animations, ateliers et débats autour des 6 thématiques du concours.

Vous souhaitez participer à la prochaine édition ?

Contactez le service "Santé-Sécurité au Travail" de la MSA de votre région.

